

JE PEUX... : L'AUTONOMIE DE L'ÉLÈVE DANS LA CLASSE DE L2

Utilisation du Portfolio des langues – Guide de l'enseignant



Canadian Association of Second Language Teachers
Association canadienne des professeurs de langues secondes

Préparé pour l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS) par l'Institut de recherche en langues secondes du Canada (IRL₂C)



Institut de recherche en
langues secondes du Canada
Second Language Research
Institute of Canada



Principaux auteurs :

Paula Kristmanson
Chantal Lafargue

Traduit de l'anglais par : Marie-Claude Rochon

Mise en pages et production :

ACPLS

L'ACPLS reconnaît et apprécie le travail accompli par les enseignants du Conseil de l'Europe pour la conception et l'amélioration du Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECR). Ce document a été élaboré à partir d'un ensemble de travaux liés au CECR et au Portfolio des langues. L'ACPLS vise à soutenir l'enseignement des langues à travers le Canada. Les profits tirés de la vente du document par l'ACPLS seront utilisés pour favoriser la progression de ce travail important.

**Association canadienne des professeurs
de langues secondes (ACPLS)**

1-877-727-0994
admin@caslt.org
www.caslt.org



L'ACPLS favorise l'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes et additionnelles partout au Canada en offrant des occasions de perfectionnement professionnel, en encourageant la recherche et en facilitant l'échange d'informations et d'idées parmi les enseignants de langues secondes.

**Je peux... : L'autonomie de l'élève dans la
classe de L2 (Utilisation du Portfolio des
langues – Guide de l'enseignant)**

© CASLT/ACPLS 2015

ISBN : 978-0-921238-99-7

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans autorisation écrite préalable de l'ACPLS.

Table des matières

Termes, abréviations et icônes	2
Introduction	3
Section 1 : Au sujet du Portfolio des langues	4
1. Le Passeport	5
1.1. L'échelle globale générale	5
1.2. Le profil linguistique	5
2. L'Autobiographie	6
2.1. Le contact langagier	6
2.2. Les expériences linguistiques et culturelles, les certificats et diplômes	6
3. L'Autoévaluation	7
3.1. L'échelle de réflexion	7
3.2. Les listes de vérification pour autoévaluations	7
3.3. Les buts linguistiques et les buts culturels	8
4. Le Dossier	8
Section 2 : Les modules d'enseignement	9
Modèle 1 : Module sur l'établissement de buts (accent sur la culture)	10
Modèle 2 : Module sur l'autoévaluation et l'établissement de buts	13
La conception à rebours des modules d'enseignement	15
La présentation du gabarit pour un module d'enseignement	16
Modèle 3 : Module d'enseignement (A1, accent sur l'écoute)	19
Modèle 4 : Module d'enseignement (A2, accent sur la production orale)	26
Modèle 5 : Module d'enseignement (B1, accent sur l'écriture)	32
Modèle 6 : Module d'enseignement (B2, accent sur la lecture)	39
Section 3 : Le cadre conceptuel	45
L'autonomie : les rôles des apprenants et des enseignants	45
Les tâches	46
La conception à rebours	47
L'évaluation (<i>au service de l', en tant qu', de l'</i>) apprentissage	47
Le transfert progressif de la responsabilité	48
La littératie équilibrée	49
L'authenticité	49
La conscience interculturelle et le plurilinguisme	50
La diversité	51
La différenciation	51
La personnalisation	52
Le Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECR)	52
L'échelle globale	53
La grille pour l'autoévaluation	54
Le CECR au Canada	55
Références	57
Annexe A	59
Gabarit pour un module d'enseignement	59
Annexe B	65
Organisateur graphique des « 3QPO »	65

Introduction

Cette ressource est conçue pour aider les enseignants à comprendre le concept d'**autonomie** de l'apprenant, qui est lié aux pratiques en classe basées sur les principes et lignes directrices du Portfolio des langues.

- Comme le Portfolio européen des langues (PEL) vise la « promotion de l'autonomie de l'apprenant » (Conseil de l'Europe, 2004, p. 3), le but de ce guide est d'illustrer comment le Portfolio des langues et ses principes directeurs se rapportent aux pratiques générales en salle de classe.
- Ce guide s'adresse aux enseignants de langues secondes du niveau secondaire qui doivent répondre à la **diversité des besoins des apprenants** dans une variété de contextes d'enseignement des langues (p. ex., immersion en français, français de base, programmes de français intensif, langue d'origine, anglais langue additionnelle, etc.).
- Les enseignants peuvent utiliser ce matériel et les idées qu'il contient comme point de départ pour des leçons incorporant le Portfolio des langues et/ou ses principes. Ce matériel inclut des exemples de leçons qui peuvent être adaptées au contexte d'enseignement (p. ex., programme de langues et culture cible) et à la **diversité des besoins et des intérêts des apprenants**.

Pour plus de détails sur l'**autonomie**, voir p. 45

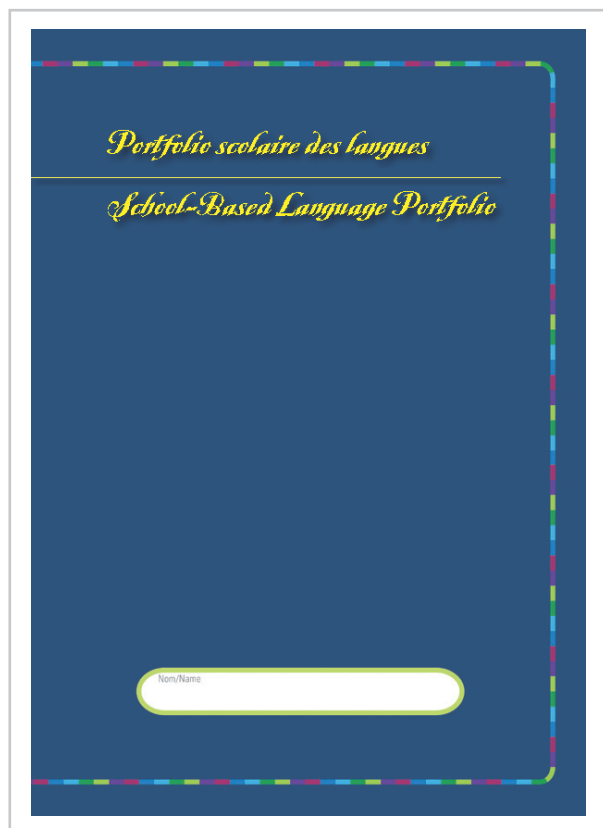
Pour plus de détails sur la **diversité**, voir p. 51

Ce guide est divisé en trois sections :

- **Section 1 : Au sujet du Portfolio des langues**
Présentation du Portfolio des langues et de ses composantes.
- **Section 2 : Les modules d'enseignement**
Modèles de modules d'enseignement qui favorisent l'autonomie de l'apprenant et illustrent l'application des concepts dans une salle de classe.
- **Section 3 : Le cadre conceptuel**
Cadre conceptuel qui présente ou rappelle les concepts sous-jacents de cette ressource et qui expose en quoi le Portfolio des langues et l'autonomie sont reliés aux rôles de l'enseignant et de l'apprenant d'une langue.

Pour plus de détails sur la **différenciation**, la **diversité** et la **personnalisation**, voir p. 51-52

Section 1 : Au sujet du Portfolio des langues



Références :

Les images dans cette section sont extraites du *Portfolio scolaire des langues* (ci-après appelé Portfolio des langues). Le Portfolio des langues élaboré par l'IRL₂C est accessible à l'adresse <http://www.unb.ca/fredericton/second-language/research-publications/current-projects/schoolbasedlanguageportfolio.html>.

Le **but** du Portfolio des langues est de favoriser :

- l'autonomie de l'apprenant,
- la **conscience interculturelle et le plurilinguisme**,
- l'apprentissage tout au long de la vie (formel et informel);

Pour plus de détails sur la **conscience interculturelle et le plurilinguisme**, voir p. 50

Le Portfolio des langues remplit deux fonctions :

- **Une fonction pédagogique** : dans la mesure où il « guide et soutient l'apprenant dans le processus d'apprentissage des langues ».
- **Une fonction de présentation/documentation** : il permet à l'apprenant de consigner ses « capacités en langues » (Conseil de l'Europe, 2004, p. 3) et ses expériences culturelles.

Pour plus de détails sur le **CECR**, voir p. 52

Ces deux fonctions sont fondées sur le **CECR**.

Section 2 : Les modules d'enseignement

Chaque section du Portfolio des langues vise un objectif particulier pour aider l'apprenant d'une langue à développer son autonomie. Aucun détail n'est toutefois fourni à l'enseignant sur la façon d'incorporer le Portfolio des langues dans la pratique en salle de classe.

Cette section comprend **six modules d'enseignement** conçus pour démontrer aux enseignants comment mettre en œuvre les principes et les lignes directrices du Portfolio des langues.

p. 10 **Modèle 1 : Module sur l'établissement de buts (accent sur la culture)**

p. 13 **Modèle 2 : Module sur l'autoévaluation et l'établissement de buts**

p. 15 **La conception à rebours des modules d'enseignement**

p. 16 **La présentation du gabarit pour un module d'enseignement**

p. 19 **Modèle 3 : Module d'enseignement (A1)**

p. 26 **Modèle 4 : Module d'enseignement (A2)**

p. 32 **Modèle 5 : Module d'enseignement (B1)**

p. 39 **Modèle 6 : Module d'enseignement (B2)**

Comme l'approche du portfolio repose sur un changement dans les rôles de l'enseignant et de l'apprenant, les deux premiers modules portent spécifiquement sur l'établissement de buts et l'autoévaluation, deux importants objets du Portfolio des langues. Ces deux modules sont conçus pour aider les apprenants à comprendre les notions plus larges d'**évaluation** et à se situer dans ce processus.

Pour plus de détails sur l'**évaluation**, voir p. 47

Cette section inclut une présentation du mode de conception des modules ainsi que celle du gabarit pour un module d'enseignement incluant quatre modèles du gabarit utilisé.

Ces quatre modules énoncent comment les enseignants peuvent cibler divers niveaux (A1 à B2), faire le lien avec les cinq compétences de manière intégrée et utiliser les énoncés « Je peux » pour guider et soutenir les étudiants dans leur processus d'apprentissage d'une langue.

Une des finalités des modules est d'illustrer comment créer des expériences d'apprentissage **authentiques** et pertinentes qui sont rattachées à des **tâches** langagières du monde réel.

Pour plus de détails sur l'**authenticité**, voir p. 49

Pour plus de détails sur les **tâches**, voir p. 46

Un **gabarit vierge** est fourni à l'**Annexe A** pour permettre la création de modules similaires basés sur des énoncés « Je peux » différents.

Ce document vise à familiariser les enseignants avec le concept de l'autonomie de l'élève dans le contexte de pratiques en classe qui soutiennent les principes et les lignes directrices du Portfolio des langues. Il a pour but de montrer comment le Portfolio des langues et ses principes se rattachent à la pratique générale en classe. Il est destiné aux enseignants de L2 au secondaire qui travaillent dans différents contextes d'apprentissage de la langue auprès d'élèves ayant des besoins divers. Les enseignants peuvent s'en servir comme point de départ pour élaborer des leçons intégrant le Portfolio des langues ou ses principes. Il contient également des exemples de leçons.

Canadian Association of
Second Language Teachers



Association canadienne des
professeurs de langues secondes

613 727-0994 • 1 877-727-0994 • admin@caslt.org • www.caslt.org